Formulaire d'inscription
pour les activités de vacances

Chers parents,

Du **17 au 28 juillet 2023,** les activités de vacances se dérouleront sous le thème « L'art dans toutes ses facettes ». Les enfants auront la possibilité de s'inscrire pour la première semaine et/ou la deuxième semaine, dans 10 ateliers différents. Si vous souhaitez inscrire votre/vos enfant/s, les enfants sont **obligés d'y participer tous les jours aux ateliers de 14h00 à 17h00.**
Dans la liste, vos enfants peuvent choisir 3 ateliers **(3 croix obligatoires)**. Par la suite, il/s sera/seront répartis dans les différents groupes (en respectant leur choix). Pendant les deux semaines, les enfants sont inscrits dans le même atelier. Les enfants qui participent seulement la première semaine, ne peuvent malheureusement pas participer au spectacle de clôture.

Le délai d'inscription est le 15 mai 2023. Après ce délai, aucune inscription ne pourra être prise en compte.

Informations générales sur les activités de vacances

- Rendez-vous tous les jours à 13h45 derrière le bâtiment de la Maison Relais.
- À l'arrivée et au départ de l'enfant, la personne qui accompagne l'enfant doit toujours se présenter auprès de l'éducateur.rice, par mesure de sécurité et afin d'échanger des informations éventuelles.
- Les enfants doivent apporter tous les jours un casse-croute et assez d'eau.

Je soussigné.e (représentant.e légal.e):

Nom et prénom : _____

désire inscrire mon enfant (nom et prénom) : _____

Classe actuelle (année scolaire 2022/2023) ◯ à Kleinbettingen ◯ à Steinfort

◯ Préscolaire

◯ Cycle 1.1 ◯ Cycle 1.2 ◯ Cycle 2.1 ◯ Cycle 2.2 ◯ Cycle 3.1 ◯ Cycle 3.2 ◯ Cycle 4.1 ◯ Cycle 4.2

Semaine 1 : Il.elle participe ◯ Oui ◯ Non (cases à cocher)

Dates	Précoce Ateliers de 14h à 17h	Cycle 1 Ateliers de 14h à 17h	Cycle 2 Ateliers de 14h à 17h	Cycle 3 Ateliers de 14h à 17h	Cycle 4 Ateliers de 14h à 17h
17.07.2023					
18.07.2023					
19.07.2023					
20.07.2023					
21.07.2023					

et/ou semaine 2 : Il.elle participe ◯ Oui ◯ Non (cases à cocher)

Dates	Précoce Ateliers de 14h à 17h	Cycle 1 Ateliers de 14h à 17h	Cycle 2 Ateliers de 14h à 17h	Cycle 3 Ateliers de 14h à 17h	Cycle 4 Ateliers de 14h à 17h
24.07.2023					
25.07.2023					
26.07.2023					
27.07.2023					
28.07.2023	Fête de clôture de 17h à 19h	Fête de clôture de 17h à 19h	Fête de clôture de 17h à 19h	Fête de clôture de 17h à 19h	Fête de clôture de 17h à 19h

Attention : Les enfants qui sont inscrits à la Maison Relais pendant le mois de juillet (du 17 au 28.07.2023) sont automatiquement inscrits aux activités de vacances. Veuillez nous remettre cette fiche avec votre inscription.

XXX = très intéressé.e XX = intéressé.e X = un peu moins intéressé.e

○○○ Théâtre de clown (Cycle 2 à Cycle 4)

Intervenant : Joe Del Toe
Dans cet atelier, les enfants vont apprendre la clownerie avec différentes techniques comme le slapstick, l'improvisation, la magie…

○○○ Composition et enregistrement d'une chanson (Cycle 2 à Cycle 4)

Intervenant : Sacha Hanlet (Them Lights)
Les enfants vont composer une chanson (texte et mélodie) et l'enregistrer. Cette chanson va être publiée sur YouTube. Il est important que les enfants aiment chanter et/ou savent jouer un instrument.

○○○ Capoeira (précoce à Cycle 4)

Intervenant : Abadá Capoeira Luxembourg
La Capoeira est un art martial afro-brésilien qui mélange le combat à la danse, les acrobaties, la musique et le chant. La Capoeira se joue à deux comme un jeu de questions réponses qui inclut tous les tons d'une communication orale : la conversation cordiale, les taquineries, la dispute… *(www.abadacapoeira.lu)*

○○○ Atelier de couture (Cycle 2 à Cycle 4)

Intervenante : Couture Maeva Frédérique
Chaque enfant du groupe aura l'occasion de coudre son propre costume. Il/elle participera au défilé de mode lors de la fête de clôture des activités de vacances.

○○○ Mosaïk (Précoce à Cycle 4)

Intervenant : Maison Relais
Chaque enfant va découvrir la technique de l'art de la mosaïque et va créer un objet en mosaïque qu'il/elle pourra ramener à la maison.

○○○ Graffiti (Précoce à Cycle 4)

Intervenant : Raphael Gindt
L'atelier graffiti donnera à chaque participant.e la possibilité d'exprimer librement sa créativité. Les participant.e.s apprendront les notions de base de la création d'une œuvre murale ainsi que la technique des bombes aérosol. L'atelier comportera aussi un élément de sensibilisation et de prévention du vandalisme. Lors de cet atelier, le but sera de peindre un mur d'une salle de la Maison Relais ainsi qu'un mur à l'extérieur.

○○○ Hip Hop (Cycle 2 à Cycle 4)

Intervenante : Alicia Cano Smit
Pendant l'atelier Hip Hop, les enfants vont s'approprier les techniques du Hip Hop, apprendre une chorégraphie pour la présenter lors de la fête de clôture des activités de vacances.

○○○ Breakdance (Précoce à Cycle 4)

Intervenant : Marc Folschette
Pendant l'atelier Breakdance, les enfants vont être initiés aux techniques du Breakdance, apprendre une chorégraphie pour la présenter lors de la fête de clôture des activités de vacances. Vous pouvez consulter le site www.artinmotion.lu pour vous faire une meilleure idée de l'atelier.

○○○ Atelier de photographie (Cycle 3 à Cycle 4)

Intervenant : Ken Nilles
Apprendre comment faire et concevoir des photos. Réalisation d'un petit film.

○○○ Ma première architecture (Cycle 2 à Cycle 4)

Intervenant : Marc Donven
Les enfants vont créer leur première maison en argile. Ils vont d'abord dessiner le plan de leur maison, qui va être transformé en tableau aquarelle. Par après, ils vont réaliser une maquette de leur maison en 3D à l'aide de briques en argile.

Chaque atelier sera présenté pendant la fête de clôture des activités de vacances qui se déroulera le 28 juillet 2023 de 17h00 à 19h00.

1) Coordonnées de l'enfant

Nom :

Prénom :

Rue et numéro :

Code postal : L-

Localité :

Matricule :

Lieu de naissance :

Sexe : ○ féminin ○ masculin ○ autre

Nationalité :

Langue.s parlée.s : ○ luxembourgeois ○ français ○ allemand ○ anglais ○ portugais

Autres :

Allergies ou maladies éventuelles :

Si l'enfant présente une allergie alimentaire ou doit prendre des médicaments à la Maison Relais, une autorisation parentale et une ordonnance médicale sont à joindre à l'inscription !
Si l'état de santé de l'enfant nécessite d'ordinaire des soins particuliers, veuillez en informer les responsables.

2) Personne à contacter

Responsable légal :

Nom :

Prénom :

Rue et numéro :

Code postal : L-

Localité :

Matricule :

N° de tél. portable :

Fax :

N° de tél. du lieu de travail :

E-mail :

3) Personne autorisée à reprendre l'enfant (autre que le.la représentant.e légal.e)

Nom et prénom :

N° de tél. portable : Fax :

N° de tél. du lieu de travail : E-mail :

Lien de parenté :

4) Autorisation parentale concernant l'administration de médicaments

Le personnel de la Maison Relais est autorisé à donner à mon enfant, en cas de besoin, les médicaments de la liste ci-dessous :

Nom du médicament	Pour quel traitement ?	Donne l'autorisation	Ne donne PAS l'autorisation
Systra Gel	Piqûres d'insectes		
Octénisept	Désinfecter		
Arnica gel naturel	Coups		
En cas d'une piqûre de tique, le personnel de la Maison Relais est autorisé à enlever, nettoyer et désinfecter soigneusement la plaie.			

4.1.) Autorisation parentale pour l'utilisation des images fixes et animées réalisées à la Maison Relais

Est-ce que vous autorisez la prise d'images lors des différentes activités sur lesquelles apparaît votre enfant et la publication de ces dernières dans le cadre de la présentation de ces activités de la Maison Relais ?

Médias	Donne l'autorisation	Ne donne PAS l'autorisation
Print (Kanner- ou Gemengebuet ; Stengeforter Neiegkeeten ; journal de bord ; décoration des murs dans les halls et/ou les salles de la Maison Relais ; portfolio des activités que les enfants obtiennent à la fin des « Spillnomëtteger » comme souvenir)		
Web (Site Internet et réseaux sociaux de l'administration communale et site Internet de la Maison Relais et télévision - diffusion Stengefort TV sur ApartTV et DokTV)		

5) Pièces à joindre

◯ Une photo des personnes autorisées à reprendre l'enfant pour de fins d'identification.

Le cas échéant :

◯ Des ordonnances médicales et autorisation parentale.

◯ Certificat de décision du tribunal en cas de droit de garde unique.

Je soussigné.e, responsable de l'enfant, déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche.

Le présent formulaire est à renvoyer **jusqu'au 15.05.2023** par courriel postal à :

Maison Relais de Steinfort
7B rue de Hagen - L-8421 STEINFORT

ou par courriel à : **maisonrelais@steinfort.lu**

N'hésitez pas à demander des formulaires ou informations supplémentaires en cas de besoin au n° de tél.: 39 93 13-370 ou par mail à *maisonrelais@steinfort.lu*

Lieu et date :

Signature du/de la tuteur.rice :

Attention : Toute inscription incomplète ne sera pas considérée et vous sera renvoyée !

Protection des données à caractère personnel

Les informations recueillies dans le présent formulaire sont nécessaires dans le cadre de votre « Demande d'inscription de votre enfant pour les activités de vacances à la Maison Relais de Steinfort ». Ces informations à caractère personnel feront l'objet d'un traitement informatisé qui est nécessaire pour le traitement de votre demande. Le seul destinataire des informations et données personnelles de l'enfant, des responsables légaux, des personnes autorisées à reprendre l'enfant (autres que les représentants légaux) et des renseignements médicaux concernant l'enfant est la Commune de Steinfort et la Maison Relais de Steinfort, ainsi qu'après introduction de ces données personnelles dans le programme PGI du SIGI (Syndicat Intercommunal de Gestion Informatique) et le programme du Chèque-Service-Accueil le Ministère de l'Éducation nationale. Elles sont enregistrées dans le système informatique de la Commune et de la Maison Relais, ainsi que dans le programme PGI du SIGI (Syndicat Intercommunal de Gestion Informatique) et dans le programme du Chèque-Service-Accueil du Ministère de l'Éducation nationale. Vos données, les données des personnes autorisées à reprendre votre enfant et les données de votre enfant, ainsi que les pièces à joindre à la demande, sont conservées à la Commune pendant la durée nécessaire à l'accomplissement des finalités mentionnées ci-dessus et à la Maison Relais pendant la durée de l'inscription de votre enfant à la Maison Relais de Steinfort ou si longtemps que la législation nous oblige de les garder.

Conformément au Règlement (UE) 2016/679 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, vous avez le droit de demander au responsable du traitement l'accès aux données à caractère personnel détenues sur vous et votre enfant, la rectification ou l'effacement de celles-ci, ou une limitation du traitement relatif à vos données. Vous avez le droit de vous opposer au traitement de vos données, le droit de déréférencement de vos données et le droit de contester une décision prise sur base de processus automatisés. De plus, vous avez la possibilité d'introduire une réclamation auprès de la Commission nationale de la protection des données (CNPD) si vous estimez que le traitement de vos données n'est pas conforme à la loi.

Pour exercer l'un de vos droits, ou retirer votre consentement au traitement de vos données, vous pouvez vous adresser par courriel au délégué à la protection des données de la Commune de Steinfort: dpo@steinfort.lu, ou par courrier recommandé à :

DPO - Commune de Steinfort
4, Square Patton, L-8443 Steinfort

En soumettant ce formulaire, vous acceptez que vos données personnelles, celles des personnes autorisées à reprendre votre enfant et celles de votre enfant soient traitées dans le cadre du traitement de votre « Demande d'inscription de votre enfant pour les activités de vacances à la Maison Relais de Steinfort ».